



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 5 septembre 2016

**Présents :** Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, René DUGUÉ, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

**Excusés :** Franck DEVELAY. Pouvoir donné à Christophe PARAT

**Secrétaire de séance :** René DUGUÉ

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

---

#### **1. Projet de lotissement à Bonnay**

Rappel: Lors de sa réunion du 4 juin 2016, le conseil municipal avait examiné les projets de lotissement soumis par 2 opérateurs, la SEMCODA et l'OPAC. Il était ressorti des débats qu'aucun des scénarios présentés ne convenait vraiment au conseil municipal. Celui-ci se posait d'ailleurs la question de l'intérêt-même de cette opération actuellement. Il avait alors été décidé de recueillir l'avis de professionnels avant de prendre une décision. C'est pour faire suite à cette demande que M. Pascal Piccinato, architecte et propriétaire d'une maison à Bonnay, a été invité à participer à la réunion de ce jour pour donner un avis professionnel sur les projets existants.

Le Maire rappelle brièvement l'historique de ce dossier :

- Le PLU actuellement en vigueur a été validé avec un projet de 14 maisons.
- Le projet actuel n'en comporterait que 8. Le le PLU devrait donc être modifié avant sa réalisation.
- 3 opérateurs ont été consultés, deux ont répondu, OPAC et SEMCODA

Après discussion avec M Piccinato, qui fait part au conseil de ses doutes sur la pertinence des projets existants le conseil fait le choix - à l'unanimité des présents- de ne pas prendre de décision pour l'instant. Mais le dossier reste ouvert.

#### **2. Délibération pour admission en non-valeur**

Délibération prise pour admission en non-valeur d'un mandat impayé de 35€

Délibération prise à l'unanimité

### **3. Délibération sur la composition du futur Conseil Communautaire**

En vue de l'élargissement de la communauté de communes du Clunysois, il a été demandé aux communes incluses dans le projet de périmètre de délibérer pour fixer le nombre de sièges selon la répartition de droit commun.

Le nouveau conseil communautaire de la communauté de communes du Clunysois sera composé de 68 membres pour 45 communes :

20 sièges pour Cluny

3 pour Salornay

2 pour La Guiche

2 pour Joncy

et 1 siège pour chacune des autres communes, dont Bonnay.

Délibération prise par 10 voix pour et une abstention.

### **4. Comptes rendus des commissions et réunions**

#### Commission voirie :

Des travaux d'entretien des fossés sont à prévoir ; dans ce but un dossier a été constitué auprès de l'agence de l'eau.

L'aménagement du chemin des Rompays (celui qui a été rouvert l'hiver dernier) est à l'étude.

Les travaux prévus suite aux récentes inondations ont été effectués.

Un chantier de reconstruction du mur en pierres sèches de l'entrée Nord du village, par les volontaires avec l'aide d'un professionnel, aura lieu le 9 octobre.

#### Les chats :

Il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les chats errants.

#### L'école :

Une réunion de sensibilisation à la sécurité est prévue le 14 septembre à 20h, à Cortevaix

### **5. Questions diverses**

Journées Européennes du Patrimoine : le 18 septembre après-midi, visite guidée du doyenné de St-Hippolyte organisée par « Le renouveau de Saint Hippolyte » et visite guidée du bourg de Bonnay « au temps des Bonnardel » organisée par la commission patrimoine.

Auparavant, le 10 septembre à 11h, remise en place de la madone des Chaumes, après restauration.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22H30

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 3 OCTOBRE 2016 à 20 HEURES 30**